

Sauveteuse ou sauveteur – plages
Direction relation avec la communauté et expérience citoyenne
Division sports, loisirs et événements
Poste saisonnier

Sommaire de l'emploi

Sous la supervision du coordonnateur des plages, la personne titulaire du poste veille à la surveillance des baigneurs et des installations sportives de la plage du Domaine naturel du lac Gale et de la plage du lac Bromont. La Ville de Bromont gère les plages du lac Bromont et du Domaine naturel du lac Gale. Les plages seront en opération du 20 juin au 30 août 2026 avec une présaison les fins de semaine à partir du mois de mai.

Principales fonctions

- Assurer la surveillance complète de l'aire de baignade et de la plage pendant les heures d'ouverture
- Assurer le respect des règles de la plage
- Assurer la sécurité des utilisateurs
- Assurer le suivi de la qualité de l'eau
- Assurer le respect des aires protégées
- Effectuer toutes autres tâches reliées à sa fonction ou demandées par son supérieur

Qualifications, compétences et exigences requises

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Détenir un certificat de Sauveteur national, piscine, essentielle
- Détenir un certificat de Sauveteur national de plage, un atout (possibilité de formation par l'employeur)
- Être disponible la semaine et la fin de semaine, du 20 juin au 30 août 2026

Conditions de travail

- Possibilité de travailler en présaison selon les conditions météorologiques les fins de semaine du 16 mai au 14 juin 2025
- Salaire à partir de 21.88 \$ de l'heure, selon le respect des échelons de la grille salariale
- Possibilité de se faire rembourser les requalifications SN et SN-Plage

Ça te tente? Envoie ta candidature avant le **2 avril 2026** sur notre site web www.bromont.net dans la section « Offres d'emplois ».